

Pierre Tisseyre et l'édition de l'après-guerre

André Vanasse

Numéro 79, automne 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38632ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vanasse, A. (1995). Pierre Tisseyre et l'édition de l'après-guerre. *Lettres québécoises*, (79), 11–14.

Pierre Tisseyre et l'édition de l'après-guerre

À son arrivé au Canada, Pierre Tisseyre ignorait qu'il deviendrait le porte-parole attiré de l'édition québécoise et qu'il remettrait sur ses rails — avec d'autres bien sûr — une industrie quasi moribonde.

DOSSIER
André Vanasse

LA PLUPART DES GENS IGNORENT QUE LE QUÉBEC FUT, pendant quelques années, le centre international de l'édition francophone. C'était pendant la guerre. La France était occupée. Pour préserver la culture française dans le monde, le gouvernement du Canada avait accordé, dès 1940, licence spéciale « aux éditeurs de réimprimer tous les titres français qui n'[étaient] pas disponibles sur les marchés »¹. Ce sera le début d'une ère faste comme le Québec n'en connaîtra jamais plus dans l'édition. Très tôt la machine s'emballa. De 1940 à 1945, il se publiera au Québec pas moins de 1 800 titres dont le tirage total dépassera les 12 millions d'exemplaires !

Une période faste

Ces chiffres sont absolument ahurissants quand on pense que, quelques années plus tôt, un auteur québécois qui voulait être publié devait le faire à compte d'auteur. Presque tous les auteurs dont les œuvres sont devenues des classiques de notre littérature ont dû procéder de cette façon. De 1840 à 1940, l'éditeur (plus souvent qu'autrement simple imprimeur) n'osait courir, seul, le risque d'une édition dont il craignait ne pas faire les frais. Il demandait donc le soutien de l'auteur. Deux méthodes avaient été mises de l'avant dès le XIX^e siècle : la souscription et les abonnés. Dans le cas de la souscription, l'auteur (parfois l'éditeur) devait vendre un nombre suffisant d'exemplaires avant de passer à l'impression. Il s'assurait ainsi de ne pas y laisser sa chemise. Cette formule ne plaisait pas à tous. Voilà pourquoi on mit très tôt sur pied la formule des abonnements. En fait, les romans, contes ou poèmes étaient publiés à l'intérieur d'une revue. Plus souvent qu'autrement, c'était le seul texte à y figurer ! Cela explique pourquoi les revues ont pullulé au Québec. En fait, un nombre important de maisons d'édition ont commencé sous forme de revue...

C'est dans ce contexte extrêmement difficile que notre littérature s'est constituée.



La grande vedette : B. Valiquette

La période des années quarante constitue une parenthèse absolument fabuleuse pour l'édition. Bernard Valiquette, par exemple, l'éditeur le plus célèbre de cette époque, passait une bonne partie de son temps dans les grands restaurants de l'époque, le 400, le *Pied-de-Cochon*, la *Tour Eiffel*, où il faisait la pluie et le beau temps. Grand buveur, grand séducteur de femmes, ce petit homme qui souffrait de claudication se prenait pour Napoléon. Ne connaissait-il pas la gloire là où personne n'avait réussi ? Il menait un grand train de vie. Il recevait les célébrités françaises au champagne et au caviar dans sa résidence de Côte-des-Neiges. Sa prétention était sans limites : il avait poussé le mauvais goût jusqu'à s'adjoindre un Japonais comme majordome !

Il faut dire à sa décharge qu'il avait une immense culture. C'est sans doute cet aspect qui plaisait aux écrivains français réfugiés à New York.

Quoi qu'il en soit, en plus des classiques de la littérature française, il publia nombre d'entre eux. Son bilan est impressionnant : Paul Valéry, Romain Rolland, Alphonse Daudet, François Mauriac, Raymond Radiguet, Gérard de Nerval, André Malraux, Julien Green, François de La Rochefoucauld, Georges Duhamel, Antoine de Saint-Exupéry, etc. Il osa même publier les œuvres complètes de Victor Hugo : « Un volume de 1 300 pages, la matière sur deux colonnes. Il pesait quatre livres et demie. On le vendait 4,50 \$ », dira fièrement Valiquette en entrevue.

Il n'est pas besoin de préciser que les ramifications des Éditions Bernard Valiquette dépassaient largement les frontières du Québec.

Le Canada, absorbait la moitié de mes éditions et 44 pays du monde libre, l'autre moitié. J'ai eu quelques surprises dans cette aventure. J'ai vendu entre 15 et 20 000 exemplaires de Terre des Hommes de Saint-Exupéry et, le plus frappant, j'ai dû faire trois éditions de Rimbaud, que j'ai vendues à plus de 10 000 exemplaires²...

Et les autres ?

Bernard Valiquette n'était pas le seul à connaître une situation aussi avantageuse. Les Éditions Variétés, dirigées par Paul Péladeau et André Dussault, publièrent au cours de cette période pas moins de 800 titres pour la plupart empruntés au répertoire français. Eux aussi roulaient sur l'or. Leur chiffre d'affaires annuel était évalué à 500 000 \$. C'était considérable. Il faut multiplier cette somme par 10, sinon par 20, pour se faire une juste idée de l'ampleur de leurs revenus. Jamais dans l'histoire du Québec, un éditeur n'avait osé rêver de revenus aussi astronomiques.

La manne pleuvait partout. Les éditions religieuses, qui jusque-là avaient connu une très belle croissance (les écoles s'approvisionnaient à même les éditions des communautés religieuses), connurent elles aussi leur période de gloire. Fides avait pignon sur rue à Paris, à New York, à South-Bend (Indiana) et à São Paulo (Brésil). Par ailleurs, des maisons sages comme Beauchemin et Granger & Frères augmentèrent considérablement les titres de leur catalogue. Bref, c'était l'euphorie. Le monde de l'édition pouvait enfin pavoiser.

Notre littérature s'en ressent

Les conséquences de ce boum éditorial sur notre patrimoine littéraire furent déterminantes. Au contact constant des auteurs français, notre littérature se modifia radicalement. Le roman du terroir céda le pas au roman psychologique. Gabrielle Roy publia un roman urbain qui connut un succès considérable en France et aux États-Unis. Le Québec entra dans une ère nouvelle qui annonçait la future Révolution tranquille.

Les éditeurs, qui jusque-là s'étaient montrés plutôt discrets, fondaient leur propre association (La Société des éditeurs) et voyaient la vie en rose.

La fin d'un rêve

Aussitôt la guerre terminée, c'est le branle-bas dans le monde de l'édition en France. Finie l'époque des cessions sans condition. Les

ententes avec le Québec sont négociées à la baisse. Dorénavant, les éditeurs ne seront plus que des courroies de transmission. Ils seront les représentants des éditeurs français au Québec. Les éditeurs français, quant à eux, reprennent tous leurs droits. Le territoire des éditeurs québécois retrouve ses frontières naturelles : celles du Québec. C'est la catastrophe. Catastrophe d'autant plus précipitée que le gouvernement canadien, en manque de devises étatsuniennes, exige que toutes les transactions sur le marché extérieur se fassent en dollars étatsuniens. La France, faute de liquidités, refuse de jouer le jeu. C'est le mur de béton sur lequel viennent se heurter les grands éditeurs québécois. En 1946, un an à peine après la guerre, Bernard Valiquette ferme ses portes. Les Éditions Variétés pour leur part tentent de survivre. Elles vivoteront jusqu'en 1951 alors que les propriétaires seront placés dans l'obligation de mettre la clef sous la porte.

C'est la fin. Le secrétaire de la Société des éditeurs décrit bien la situation :

Notre Société a été fondée en 1943. Elle comptait alors 27 membres actifs, quatre seulement sont restés dans la lutte, six ont fait faillite, trois ont fait cession de leurs biens et tous les autres ont abandonné la lutte faute d'activité à déployer ou par manque de champ d'action³.

Pierre Tisseyre

Pierre Tisseyre arriva au Canada au moment même où la guillotine s'abattait sur les éditeurs. Il était issu de la petite bourgeoisie française. Sa famille s'était fait un nom dans la pâtisserie-confiserie. Bilingue, Pierre Tisseyre avait épousé une Étatsunienne⁴ quelques années avant la guerre. Pendant qu'il était prisonnier, sa femme s'était mariée avec un autre homme en laissant croire qu'il l'avait tout simplement abandonnée ! Ce fut pour lui une expérience traumatisante. Il avait un fils d'elle...

Montréal n'attirait pas particulièrement Tisseyre. S'il y vint, c'était d'abord pour récupérer, à titre de fondé de pouvoir, une somme de 100 000 \$ placée par des financiers français pendant la guerre. En fait, Pierre Tisseyre songeait plutôt à acheter les droits de romans populaires publiés dans les revues étatsuniennes à grand tirage (*The Saturday Evening Post*, *Colliers*, *Ladies Home Journal*, etc.) et à les publier en France en créant sa propre maison d'édition. Or, les financiers en question avaient des intérêts dans la revue *Le monde français*, dans *Marie-France* (qui deviendrait *Marie-Claire*), dans *Carrefour*, dans *Vie française*. Avec leur accord, Tisseyre tenta d'implanter une version canadienne du *Monde français*. Ce fut un échec retentissant. Même résultat avec *Carrefour*.

Devant l'impossibilité de fonder une revue, Tisseyre — qui avait de



très bonnes connaissances dans le domaine du droit d'auteur — tenta un nouveau coup : créer une agence de presse qui aurait pour objectif de vendre les droits de reproduction d'articles français dans les journaux du Québec. L'affaire connut un succès relatif, mais pas suffisamment rentable pour faire vivre Tisseyre.

Parallèlement à son agence, il créa donc les Messageries du Saint-Laurent. Le but ? Remettre sur le marché les invendus d'auteurs français imprimés pendant la guerre. Un autre échec !

Le grenouille qui voulait...

Même si Tisseyre a maintes fois prétendu qu'il n'était pas éditeur pour faire de l'argent, je crois qu'il ne disait pas la vérité. C'était un homme né dans l'aisance et qui n'imaginait pas vivre autrement. Tisseyre voyait grand. Le malheur est qu'il avait mal évalué le marché canado-québécois et qu'il buta sur un obstacle de taille : la population infime du Québec comparée à celle de la France. Vendre des livres ou des magazines dans ce contexte était une opération fort risquée. Tisseyre l'apprit à ses dépens.

C'est donc avec circonspection qu'il accueillit, au début de l'année 1948, la proposition que lui firent deux Étatsuniens de prendre en charge la filiale canadienne du Cercle du livre de France. Ce club du livre avait été fondé dans le but d'offrir des lectures aux épouses françaises de soldats étatsuniens vivant dorénavant aux États-Unis. C'est à la commission que Tisseyre entra au Cercle. Seule condition posée aux propriétaires : pouvoir à l'occasion publier des auteurs d'ici. Ils acceptèrent. En peu de temps, la succursale canadienne du Cercle du livre de France eut plus d'abonnés que la maison mère étatsunienne. La première année, le nombre des membres du club passa de 300 à 2 000, puis atteignit 3 000 l'année suivante. Il grimpa lentement à 4 000. Aux États-Unis, le club plafonnait à 3 000 abonnés.

Chose amusante, celui qu'on associe spontanément au Cercle du livre de France dut attendre 1964 pour en devenir propriétaire. En fait, il acquit légalement le Cercle en 1967 quand il eut totalement remboursé sa dette.

Le début d'une grande aventure

Au moment où Pierre Tisseyre se lança dans l'aventure du Cercle du livre de France, le monde de l'édition était presque moribond. Beauchemin avait sérieusement ralenti ses activités, Granger & Frères s'était réorienté vers la distribution, l'Imprimerie judiciaire (qui deviendrait plus tard l'empire Sogides) se spécialisait dans les romans populaires à 10 cents (IXE 13, Albert Brien, etc.). Bref, seul Fides continuait sur sa lancée en publiant les classiques du terroir et en créant la collection « Nénuphar ». C'était le temps de la grande déprime.

Tisseyre arrivait donc à point nommé pour relancer l'édition « canadienne ». Qu'on ne se méprenne pas cependant : Le Cercle du livre de France n'avait pas pour mission de se consacrer à la défense et à l'illustration de la littérature canadienne d'expression française. L'essentiel de ses activités consistait à acheter les droits d'auteurs français et à les offrir aux abonnés du Cercle. Cela dit, il faut donner tout le crédit à Pierre Tisseyre d'avoir créé le prix du Cercle du livre de France (doté

d'une bourse impressionnante de 5 000 \$) pour encourager les auteurs d'ici. Tisseyre ajouterait même un deuxième prix, dans les années soixante-dix, le Jean-Béraud-Molson.

De fait, c'est lui qui a découvert les grands auteurs de cette période : Françoise Loranger, Claire Martin, Jean Filiatrault, Gérard Bessette, Gilles Archambault, André Langevin, Louise Maheux-Forcier, Yvette Naubert, Bertrand Vac (qu'il faudrait relire), Claude Jasmin, Hubert Aquin, Eugène Cloutier, Roger Fournier, André Berthiaume et des dizaines d'autres. Tisseyre avait incontestablement du flair et savait détecter les bons auteurs. Il faisait aussi (un grand merci à sa sœur Geneviève Gillot qui fut une admirable correctrice d'épreuves) du très bon travail d'éditeur.

On peut dire sans risque d'erreur qu'il était à l'époque l'éditeur le plus apprécié des auteurs « modernes ». Il avait pour lui le prestige et une vision de la littérature autrement moins traditionnelle que les maisons liées au secteur religieux. Cela ne l'empêchait pas de se montrer prudent. Il refusa, par exemple, de publier *La jalousie* d'Hubert Aquin parce qu'il jugeait l'œuvre trop audacieuse pour l'époque et qu'il redoutait le scandale.

L'homme d'action

En quelques années, l'homme allait réussir à s'imposer partout dans le monde de l'édition. Personnalité impressionnante, personnage aux allures de grand bourgeois, il avait tout pour devenir le porte-parole officiel des éditeurs. Il le sera. Pendant 10 ans, on le réélut à la présidence de l'Association des éditeurs canadiens. Or, il s'agit d'une période cruciale de l'histoire de l'édition au Québec. Il faut savoir que le Conseil des Arts du Canada fut créé en 1957, et le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1961. Ce fut Pierre Tisseyre qui convainquit le Conseil des Arts de rendre l'édition admissible aux programmes du Conseil des Arts du Canada au même titre que la musique, la danse ou le théâtre. Sans lui, la profession ne serait peut-être pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fut donc au cœur de tous les dossiers qui furent débattus à l'époque : l'assurance-édition, l'achat des livres par les gouvernements, le programme de traduction (Tisseyre créa, avec sa femme, Michelle, la collection de romans traduits « Deux solitudes »), etc.

Mais c'est encore plus comme président (pendant quinze ans) du Conseil supérieur du livre que son action fut déterminante. Cette association regroupait l'Association des éditeurs canadiens, l'Association des libraires du Québec et la Société des écrivains canadiens. Au cours de son mandat, Pierre Tisseyre fut plongé dans une querelle mettant aux prises les intérêts des multinationales françaises, britanniques et étatsuniennes et ceux des éditeurs canadiens. Devant les changements majeurs qui s'amorçaient dans le système d'éducation (à la suite de la publication du rapport Parent), les multinationales — qui avaient déjà pignon sur rue depuis une décennie — s'empressèrent de mettre la main sur les maisons qui leur semblaient offrir le meilleur potentiel. Encyclopedia Britannica (succursale étatsunienne) acheta le Centre de psychologie et de pédagogie (CPP) qui, à l'époque, détenait 50 % des ventes de livres en milieu scolaire.



ÉDITIONS
PIERRE TISSEYRE

Mais ce qui fit déborder le vase, ce fut l'opération Hachette. Cette multinationale s'empara d'abord du Centre éducatif et culturel (CEC), avec l'aide, comble de l'ironie, de la Société générale de financement du Québec, puis la société acquit les cinq librairies du réseau Garneau.

Ce fut la panique. Le Québec risquait d'être totalement envahi par des intérêts étrangers. Ce n'était pourtant pas nouveau : dès 1963, Maurice Bouchard, dans son célèbre rapport⁵, avait alerté le gouvernement quant à la nécessité de réglementer le commerce du livre. Il proposait entre autres choses de créer une Maison du livre de langue française (maison de distribution) sous la coupole de l'État pour freiner la mainmise étrangère et surtout pour faire baisser le prix des livres sur lesquels les distributeurs faisaient un profit exorbitant. Il suggérait aussi de subventionner le livre à vocation culturelle et de créer, pour assurer une solide infrastructure au livre, des librairies « accréditées » qui seraient les seules habilitées à approvisionner les institutions scolaires. Maurice Bouchard constatait avec inquiétude que 80 à 85 % des livres non scolaires vendus en librairie étaient des livres importés. Il fallait agir vite !

Ce rapport dormit pourtant sur les tablettes jusqu'à ce que l'affaire Hachette éclate. Pierre Tisseyre fit partie du groupe de frappe formé par J.-Z. Léon Patenaude, Jacques Hébert et Raymond Carignan. Devant l'inertie du gouvernement Bourassa, Pierre Tisseyre (pourtant peu reconnu pour être un ardent séparatiste !), lança un ultimatum : « Si le gouvernement québécois n'intervient pas, nous n'aurons d'autre choix que de nous tourner vers le fédéral⁶. » La presse s'empara de l'affaire. Tout le monde y mit son grain de sel⁷. Le gouvernement devait bouger.

Il le fera à la manière propre à Robert Bourassa, c'est-à-dire mollement. Alors que les éditeurs demandaient que, pour être subventionnées, les librairies et les maisons soient à 100 % « propriété canadienne », Bourassa réduisit le pourcentage à 50 % pour ne pas indisposer les Français qui possédaient d'importants capitaux dans des maisons d'édition et des librairies.

Cette campagne et les résultats qu'elle a produits furent un demi-échec. Il n'empêche que, pour la première fois dans l'histoire de l'édition, on légiféra (par deux décrets, en février 1972) sur la question. Dorénavant, les notions de librairies, d'éditeurs et de distributeurs « accrédités » (le mot serait par la suite remplacé par « agréés ») étaient inscrites dans la loi. C'était un gros pas en avant qui permit, 10 ans plus tard, de porter à 100 % la propriété canadienne pour avoir droit aux subventions de l'État (c'est l'actuelle loi 51).

On peut dire, sans risque d'erreur, que Pierre Tisseyre a été (avec d'autres bien entendu, et particulièrement J. Z. Léon Patenaude) au cœur du nouveau développement de l'industrie du livre au Québec. Toutes les luttes qu'il a menées ont été bénéfiques pour l'industrie du livre. C'est à son époque et à son instigation que Patenaude créa le premier Salon du livre de Montréal. Ce fut un succès gigantesque. L'expérience fut renouvelée pendant quatre ans. En fait, jusqu'à ce que Patenaude quitte la direction du Salon.

Ainsi, grâce au dynamisme de Pierre Tisseyre, l'industrie du livre



québécois a lentement remonté la pente. De nos jours, on juge que plus de 35 % du marché du livre québécois est entre les mains de Québécois. Plusieurs indices laissent même croire, mais cela exige une étude sérieuse sur le terrain, que les éditeurs québécois détiennent 60 % de l'ensemble du marché du livre au Québec. Cela signifierait que, partis du bas de l'échelle, au début des années cinquante, avec 5 à 10 % du marché, nous avons récupéré 50 à 55 % du chiffre d'affaires total. Un bond phénoménal.

Étrangement, celui qui fut au cœur de cette superbe remontée était né en France et ne prévoyait pas défendre un jour les petits éditeurs culturels québécois. Il rêvait de grands tirages et de magazines à la *Paris Match* ! Plongé dans le métier, il dut réajuster son tir et faire face à la musique. Chose admirable, il devint le chef d'orchestre de cette petite troupe d'éditeurs qui se battait pour sa survie, un chef d'orchestre infiniment doué et actif à qui nous rendons aujourd'hui hommage. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir défendu avec acharnement la cause des éditeurs et d'avoir fait progresser la profession à un point tel que, grâce à sa combativité, le Québec a retrouvé son autonomie en matière d'édition.

Ce sont les petits éditeurs comme lui qui ont permis la naissance d'une industrie. Pierre Tisseyre y est pour beaucoup dans cette évolution spectaculaire.

1. Jacques Michon, *L'édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*, voir : « L'édition littéraire au Québec, 1940-1960 », Cahiers d'études littéraires et culturelles, n° 9, GRELQ, Sherbrooke, 1985, p. 5.
2. Louis Chantigny, Sylvie Bernier et coll., *Bernard Valiquette*, collection Éditeurs du Québec, AEC (Association des éditeurs canadiens), Ottawa, Publi-Liaison, 1986. Voir : « Bernard Valiquette, l'homme et l'œuvre », p. 18. Ces deux citations sont tirées d'une entrevue accordée à Gérard Godin par Bernard Valiquette (*Le Nouveau Journal*, 21 avril 1962).
3. Propos cités par Ignace Cau dans *L'édition au Québec de 1960 à 1977*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1981, p. 19.
4. Le portrait de Pierre Tisseyre et les anecdotes qui le concernent ont été largement inspirés du livre qu'a écrit Jean-Pierre Guay, *Lorsque notre littérature était jeune. Entretiens avec Pierre Tisseyre*, Montréal, Cercle du Livre de France/Pierre Tisseyre, 1983, 266 p.
5. Maurice Bouchard, *Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec*, Ministère des Affaires culturelles, décembre 1963.
6. Voir Ignace Cau, *op. cit.*, p. 48.
7. Voir Pierre de Bellefeuille, Alain Pontaut et coll., *La bataille du livre au Québec. Oui à la culture française, non au colonialisme culturel*, Montréal, Leméac, 1972, 144 p.